REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
FINISTERE

NOMBRE DE MEMBRES

Membres en exercice	*11*
Membres présents	*07*
Absents	*04*
Procuration	*02*
Votants	*09*

DATE DE LA CONVOCATION

08/12/2025

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025/44

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de
LA MARTYRE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901441-20251215-20251215D44-DE

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi quinze décembre à 20 h 00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Pierre Abéguilé (arrêté n°74/2025 du 23/10/2025 délocalisation des séances de Conseil municipal), sous la présidence de **Madame Chantal SOUDON, *Maire.***

Présents : **Chantal SOUDON, Jacqueline TOURBOT, Roland LE TOULLEC, Charles BOIS, Stéphanie JONCOUR, Pascal PERENNOU, Pompilia STOIAN.**

Absents excusés : **Rémy JESTIN, Arihinatou KABA, Thierry PERRONNO (pouvoir à Chantal SOUDON), Marie POULIQUEN (pouvoir à Pascal PERENNOU).**

Secrétaire de séance : Stéphanie JONCOUR

Acte administratif pour régulariser la route de Kernescop : achat de l'emprise de la voie communale (fraction de la VC14)

Le maire explique que lors de la création de la route de Kernescop dans les années 1968/70, un agriculteur, M. MADEC, avait cédé du terrain pour desservir directement le village de Kernescop depuis la route de La Haie.

Cette cession n'a jamais fait l'objet d'une régularisation foncière.
Son fils, M. Robert MADEC est propriétaire de l'emprise de la voirie, soit des parcelles B 1028 d'une contenance de 1258 m² et B 1031 de 120 m².

Le maire propose au Conseil d'acheter les parcelles à M. Robert MADEC sur la base de 0.50 € / m² et de confier la rédaction de l'acte administratif au service foncier de la Communauté d'Agglomération.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide :

- De régulariser cette cession par acte administratif
- D'appliquer le prix de 0.50 € / m², soit 689 €

Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

MAIRIE DE LA MARTYRE 29800